



2006

ÉTAT B

Page 1

**Renseignements pour le PCSRA et état des résultats des activités
d'une entreprise agricole supplémentaire**

Renseignements généraux

Si vous exploitez plus d'une entreprise agricole (en tant que propriétaire unique et associé d'une ou de plusieurs sociétés de personnes), remplissez le formulaire T1163, *État A – Renseignements pour le PCSRA et état des résultats des activités d'une entreprise agricole pour particuliers*, pour votre entreprise agricole principale.

Remplissez le présent formulaire, État B, pour chacune des autres entreprises agricoles.

Envoyez tous les formulaires dans la même enveloppe. Postez-les avec votre déclaration de revenus au Centre fiscal de Winnipeg. Utilisez l'enveloppe de retour incluse dans le guide RC4060, *Revenus d'agriculture et PCSRA*.

Vous pouvez vous procurer d'autres exemplaires de ce formulaire auprès de votre bureau des services fiscaux et de l'administration du PCSRA. Pour obtenir des précisions sur la façon de remplir ce formulaire, consultez le guide RC4060, *Revenus d'agriculture et PCSRA*.

Renseignements confidentiels

En remplissant ce formulaire, vous autorisez l'Agence du revenu du Canada à partager les renseignements de votre déclaration de revenus avec le ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et vous autorisez celui-ci à partager ces renseignements avec les ministres provinciaux de l'Agriculture et avec les administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux. Vous autorisez également le ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à partager tout autre renseignement que vous pourriez fournir au cours du traitement de votre demande. Ces renseignements seront utilisés à des fins de vérification, d'analyse et d'évaluation, et à des fins d'administration de prestations d'autres programmes de paiements agricoles et de versements de paiements d'aide spéciale.

La *Loi sur la protection des renseignements personnels* protège les données fournies dans ce formulaire, qui sont conservées dans les fichiers AGR/P-PU-189 et ARC/P-PU-005.

